

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef de service	Ndiouma FAYE
Chef de service Adjoint	Birane NIANG
Chauffeur	Ousmane Samba BEYE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

CHAPITRE 4: HYGIENE PUBLIQUE

La région de Matam dispose d'une brigade régionale d'hygiène qui a pour mission de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative. Elle est créée en 2004 et est constituée de trois sous brigades départementales de l'hygiène qui sont les structures opérationnelles :

- la sous brigade d'hygiène de Matam ;
- la sous brigade d'hygiène de Kanel ;
- la sous brigade d'hygiène de Ranérou.

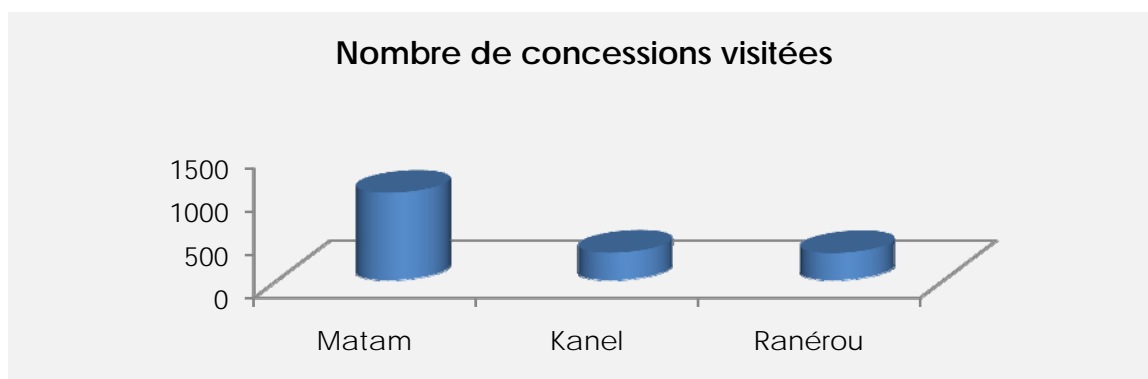
Les deux dernières citées souffrent de manque criard de personnel (01 agent /SBH) à part celle de Ranérou qui vient d'avoir son deuxième agent grâce à un mouvement régional. Cette situation remet en cause l'opérationnalité de ces deux structures qui tant bien que mal essayent de mener quelques activités d'hygiène. Les activités menées durant l'année se résument à :

4.1 Visites domiciliaires

La brigade régionale mène dans le cadre de ces activités des visites domiciliaires qui consistent à inspecter tous les manquements aux règles primaires d'hygiène dans les concessions. Ces visites, qui sont généralement effectuées dans les trois départements de la région à travers leurs sous brigades d'hygiènes, sont en 2013 au nombre de 3 921 visites. Il faut noter qu'il y a une forte disparité parce que le département de Matam majore l'ensemble des visites avec 2 046 suivi de Ranérou avec 972 visites.

En comparaison avec les situations économiques de la région des années précédentes, une tendance générale à la hausse des visites effectuées est constatée en 2013. La région a enregistré 3 224 visites en 2007, 2 223 en 2008, 1 950 en 2009, 1 098 visites en 2010,

Figure 4.1 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH



Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiène allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire. Il s'agit :

- Des eaux usées qui est l'infraction la plus récurrente ;
- Du défaut de balayage ;
- Des défauts de puisard ;
- Des problèmes d'insalubrité notoire et de dépôts de fumiers et de gravats.

L'analyse montre que le problème réel des ménages reste le traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue, faute de système de gestion adéquat. Comme palliatif, la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées, mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations de la région.

4.2 Les visites des lieux

Les visites des lieux sont principalement faites dans les points de vente de denrées alimentaires et dans quelques infrastructures de base comme les écoles et les hôpitaux. Il faut noter que les boutiques et les restaurants sont les plus visités.

Tableau 4.1 : Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département

NATURE	S/B de Matam	Proportion (%)	S/B de Ranérou	Proportion (%)	S/B de Kanel	Proportion (%)	Total Région
Boutiques	996	61,33	133	8,19	495	30,48	1624
Restaurants	18	15,79	61	53,51	35	30,7	114
Gargottes	53	47,32	26	23,21	33	29,46	112
Cafétérias	18	40,91	5	11,36	21	47,73	44
Dibiteries	47	48,45	21	21,65	29	29,9	97
Boulangeries	7	15,91	20	45,45	17	38,64	44
Kiosques pain		0	0	0	3	3,26	92
Kiosques a lait	131	170,13	14	18,18	21	27,27	77
Tangana	82	62,6	16	12,21	33	25,19	131
Vente sur la voie publique	101	84,87	18	15,13	0	0	119
Boucheries	3	100	0	0	0	0	3
Marchés	6	23,08	8	30,77	12	46,15	26
Etabl. Production eau de table	0		0		0		0
Cinémas	0		0		0		0
Bars	1	100	0	0	0	0	1
Hôtels	3	100	0	0	0	0	3
Ecoles	0	0	0	0	3	100	3
Daaras	0	0	0	0	12	100	12
Eps (hôpitaux, cs, ps,)	0		0		0		0
Ateliers meuniers	0	0	68	59,13	47	40,87	115
Epiceries	1	100	0	0	0	0	1
Buvettes	0		0		0		0
Poissonnerie	0		0		0		0
Usines de glace			0		0		0
Usines de transformation produits aliment.	0		0		0		0
Pousses pousses	1	100	0	0	0	0	1
Etals	0	0	0	0	15	100	15
Total	1468	55,73	390	14,81	776	29,46	2634

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

4.3 Inspection des E.R.P. et assimilés

Les établissements recevant du public (ERP) doivent se conformer aux règles d'hygiène au même titre que les concessions. En effet, ce sont des lieux publics qui reçoivent du monde et en général de la nourriture y est servie.

Les principales infractions sont :

- le défaut de visite médicale ;
- le défaut de poubelles réglementaires ;
- la vente alimentaire non protégée.

Une campagne de sensibilisation pour un changement de comportement serait utile dans le but d'éradiquer ces manquements nuisibles pour la bonne santé des populations.

Tableau 4.2 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux

NATURE	ZONE URBAINE		ZONE RURALE		Total
		Proportion (%)		Proportion (%)	
DEFAUT DE BALAYAGE	1201	63,58	688	36,42	100,00
DEPOTS D'ORDURES NON-CONFORMES	243	31,27	534	68,73	100,00
JETS D'EAUX USEES	45	36,59	78	63,41	100,00
ECOULEMENTS EAUX USEES	179	74,58	61	25,42	100,00
SYS. EVACUATION SANITAIRE NON-CONFORME	78	53,06	69	46,94	100,00
DEFAUT DE SYSTEME EVACUATION SANITAIRE	79	56,43	61	43,57	100,00
DEFAUTS POUBELLE REGLEMENTAIRE	3232	82,43	689	17,57	100,00
DEPOTS DE GRAVATS	17	100,00	0	0,00	100,00
DEFAUT DE DESHERBAGE	36	100,00	0	0,00	100,00
ECURIES/ENCLOS INSALUBRES	73	12,29	521	87,71	100,00
DEPOT DE FUMIER	362	62,63	216	37,37	100,00
INSALUBRITE	443	74,96	148	25,04	100,00
TOTAL	5988	66,14	3065	33,86	100,00

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

4.4 Education à l'hygiène

L'hygiène préventive se décline selon l'OMS en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes), la prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, ...) et la prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés).

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par

l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les habitants de la région. Le tableau ci-dessous donne les statistiques les différentes rubriques à savoir les entretiens, les causeries, les réunions(...) organisés dans chaque département.

Tableau 4.3 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région

NATURE	S/B de Matam	Proportion (%)	S/B de Kanel	Proportion (%)	S/B de Ranérou	Proportion (%)	Total (%)
ENTRETIENS	2 228	53,33	857	20,51	1 093	26,16	100,00
CAUSERIES	5	21,74	8	34,78	10	43,48	100,00
PROJECTION DE FILMS	0	-	0	-	0	-	
RADIOS CHROCHETS	0	-	0	-	0	-	
REUNIONS	0	-	0	-	0	-	
FORA	0	-	0	-	0	-	
EMISSION RADIO	2	40,00	2	40,00	1	20,00	100,00
PLAIDOYER	0	-	0	-	0	-	
SPOTS RADIO	0	-	-	-	0	-	
VAD	3400	33,33	3400	33,33	3400	33,33	100,00
CONFERENCE	0		0		0		

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam

4.5 Diagnostic du sous secteur

La région fait toujours face aux nombreuses sollicitations des marabouts pour la couverture des manifestations religieuses et les multiples demandes des paisibles citoyens en matière d'intervention intra-domiciliaire et de lutte contre les abeilles.

La brigade malgré l'absence de budget de fonctionnement propre a fourni beaucoup d'efforts pour obtenir les modestes résultats confinés dans ce rapport.

La brigade souffre :

- d'un manque de budget de fonctionnement ;
- d'insuffisance de motos avec l'arrivée des six nouveaux agents d'hygiène ;
- d'un manque de carburant ;
- d'absence de climatiseurs au niveau du service ;
- d'un manque d'ordinateurs ;
- de problèmes d'entretien et de réparation de véhicule ;
- d'absence d'appareil poudreuse à grand débit compte tenu de l'éloignement de la zone.